

Coups d'œil sur l'économie

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **54 (1974)**

Heft 2

PDF erstellt am: **08.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

En France aussi bien qu'en Suisse, les **incertitudes de la conjoncture** continuent à marquer de leur empreinte la vie économique. Si l'on s'accorde généralement à penser qu'un ralentissement de la demande pourrait se manifester au cours du deuxième semestre de l'année, et alors que l'on a constaté pour la première fois depuis 1948 une tendance très nettement régressive du PNB des États-Unis, en Europe, l'évolution est inégale d'un pays à l'autre, voire d'un secteur à l'autre. Pour ce qui est de la France, la banque centrale qualifie les perspectives à long terme de « très incertaines » dans leur ensemble pour des raisons qui tiennent aussi bien à la situation intérieure qu'à la situation extérieure. — En Suisse, certains secteurs de consommation sont sérieusement affectés par la hausse du cours du franc. C'est le cas du tourisme qui, en 1973, a enregistré, 577 000 nuitées d'étrangers en moins (— 2,7 %) qu'en 1972, et 1974 pourrait voir s'accroître cette tendance. L'industrie des machines, en revanche, a vu augmenter les commandes qui représentaient 9 mois de travail fin 1973 contre 7,6 mois une année auparavant. Ici, dans l'ensemble, la tendance est restée bonne.

Les **échanges franco-suisses** — analysés en ce qui concerne 1973 dans le Rapport de notre Conseil d'administration que nous publions par ailleurs — ont continué à se développer en 1974. La statistique française révèle qu'au cours du premier trimestre de cette année, l'excédent en faveur de la France a presque doublé par rapport au premier trimestre 1973, passant de 0,8 à 1,5 milliard de francs français. C'est en partie la conséquence de la forte dépréciation du franc français par rapport au franc suisse, mais en partie il faut aussi y voir l'effet du renchérissement des prix pétroliers, une partie des approvisionnements suisses étant facturée par des compagnies françaises.

Le renversement de la tendance des **indices du coût de la vie** en France et en Suisse qu'on avait pu observer dès le début de l'année, s'est confirmé. Le renchérissement des prix en Suisse est nettement plus faible qu'en France. En 1973, c'est le contraire qui était observé. Quelles en sont les raisons? A coup sûr, elles sont multiples : 1. Les incertitudes politiques qui ont dominé l'économie française pendant plus de deux mois (grèves, puis succession de Georges Pompidou) ont joué dans le sens de la hausse; 2. Par le jeu de la dépréciation du franc français, les importations ont renchéri, alors que l'appréciation du franc suisse a eu un effet inverse sur les importations de ce pays; 3. La hausse du pétrole s'est répercutée avec un important décalage sur les indices français et suisse; ainsi, en octobre, novembre et décembre, le poste « chauffage et éclairage » avait augmenté au total de 42,8 % en Suisse, puis en janvier et février il a baissé de 16,6 % ce qui fait apparaître un « solde de hausse » de 26,0 %, alors que durant les mêmes mois, la France n'avait à enregistrer que des paliers successifs bien qu'inégaux de hausses s'élevant finalement à ...25,7 % au total.

La menace d'un retour au **protectionnisme commercial** suscite des craintes aussi bien dans les milieux gouvernementaux que dans les milieux d'affaires. Les restrictions prises par l'Italie, le Danemark et le Portugal ébranlent les systèmes multilatéraux de la CEE et de l'AELE. On peut se demander si la déclaration de l'OCDE est capable de restaurer un climat de confiance. L'incertitude dans le domaine commercial ajoutant aux incertitudes monétaires ne tarderait pas à « miner le système des échanges internationaux », comme l'a souligné à Genève, devant le Conseil ministériel de l'AELE, le représentant de la Suisse. — Parmi les nombreuses voix de l'industrie qui mettent en garde, citons celle de l'Association de montre Roskopf qui, à l'occasion de son Assemblée générale (14 mai à Langenbruck) déclare suivre « avec une inquiétude croissante l'évolution de la politique commerciale » qui comporte « le danger de réactions en chaîne », et de toute évidence, le jeu « d'éventuelles mesures de rétorsion affecteraient les intérêts vitaux de l'industrie de la montre Roskopf ».

La grande **négociation commerciale** décidée par la conférence ministérielle du GATT en septembre dernier à Tokyo constituerait évidemment le moyen le plus adéquat pour maintenir et augmenter le degré de libéralisation des échanges. Mais, malheureusement, cette négociation n'a toujours pas pu commencer, les textes législatifs étant toujours en panne au Congrès de Washington, de même qu'est en panne le mandat dont doit disposer la Commission de la CEE. La venue au pouvoir de MM. Giscard d'Estaing en France et Schmidt en Allemagne est de bon augure du côté européen. Reste à savoir si le Congrès US est disposé à voter le « Trade bill » avant les vacances d'été, car à l'automne il ne le fera plus en raison des élections. Ensuite ce sera trop tard, car aux États-Unis les projets de loi ne sont pas « transférables » d'une législature à l'autre. La chance d'une nouvelle négociation mondiale sera passée... peut-être pour longtemps.
